

Province de Québec
Municipalité Régionale de Comté des Sources
Municipalité de Ham-Sud

Procès-verbal de la session régulière du Conseil Municipal, tenue le lundi 2 octobre 2017, à 20h à la salle communautaire située au 9, chemin Gosford Sud, Municipalité de Ham-Sud.

Sont présents : Diane Audit Goddard, conseillère, Luc St-Laurent, conseiller, Pascal Moreau, conseiller et Jean Laurier, conseiller, formant quorum sous la présidence de Serge Bernier, maire.

Est également présente : Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Constat de quorum et Ouverture de l'assemblée
20171002-01

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

Que l'assemblée soit ouverte à 20 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. Adoption de l'ordre du jour
20171002-02

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière tel que présenté :

- 1. Constat de quorum et Ouverture de l'assemblée**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux des assemblées**
 - 3.1 Séance régulière du 5 septembre 2017
- 4. Invités ou informations du maire**
- 5. Finances**
 - 5.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale
 - 5.2 Dépenses faisant suite à la séance régulière du 5 septembre 2017
 - 5.3 Comptes à payer de la Municipalité
 - 5.4 Salaires payés de la Municipalité
 - 5.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au 30 septembre 2017
 - 5.6 Autorisation virements budgétaires
- 6. Comités**
- 7. Dossiers à traiter**
 - 7.1 Formation inspecteur en bâtiment et en environnement
 - 7.2 Modification contrat de travail – Yves Laramée
 - 7-3 Embauche employé de voirie
 - 7.4 Reddition de compte TECQ
 - 7.5 Modification de la programmation des travaux TECQ
 - 7.6 Approbation des travaux PAARRM – n°00024921-2
 - 7.7 Approbation des travaux PAARRM – n°00025108-2
 - 7.8 Achat d'un ordinateur portable
 - 7.9 Annulé

- 7.10 Dons Centraide
- 7.11 Autorisation d'appel d'offres – Route 257 Arpenteur-géomètre
- 7.12 Consultation – Plan triennal de la Commission scolaire des Sommets
- 7.13 Régie des Hameaux – Budget 2018
- 8 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement**
- 9. Avis de motion**
- 10. Règlements**
- 11. Varia**
- 12. Période de questions**
- 13. Clôture et levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées

3.1 Séance régulière du 5 septembre 2017 20171002-03

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 5 septembre 2017 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Invités ou informations du maire

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil et mentionne qu'il n'y a aucun invité à la présente session du conseil.

5. Finances

5.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale 20171002-04

Il est proposé par le conseiller Pascal Moreau et résolu :

D'accepter la liste des dépenses autorisées du 1^{er} au 30 septembre 2017 d'une somme de 7 500,57 \$ dans le cadre du pouvoir de dépenser délégué à la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.2 Dépenses faisant suite à la séance régulière du 5 septembre 2017 20171002-05

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu :

D'accepter la liste des chèques émis du 6 au 25 septembre 2017 d'une somme de 5 359,06 \$ faisant suite à la séance régulière du 5 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**5.3 Comptes à payer de la Municipalité
20171002-06**

Il est proposé par le conseiller Pascal Moreau et résolu :

D'accepter la liste des chèques à émettre au 2 octobre 2107 d'une somme de 127 610,49 \$ pour le paiement des différents fournisseurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**5.4 Salaires payés de la Municipalité
20171002-07**

Il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu :

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de 7 367,73 \$ émis du 6 au 27 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**5.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au
30 septembre 2017**

La directrice générale dépose aux membres du conseil la situation budgétaire des prêts à jour de la Municipalité au 30 septembre 2017.

**5.6 Autorisation virements budgétaires
20171002-08**

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu :

D'autoriser la directrice générale à effectuer les virements budgétaires nécessaires à la fin de l'exercice financier de l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. Comités

Les membres du conseil résumant les rencontres auxquelles ils ont assisté et font état de l'avancement de leurs dossiers.

7. Dossiers à traiter

**7.1 Formation inspecteur en bâtiment et en environnement
20171002-09**

CONSIDÉRANT que l'inspecteur en bâtiment et en environnement se doit de bien maîtriser les lois et règlements applicables à sa fonction;

IL est proposé par le conseiller Pascal Moreau et résolu;

QUE la municipalité autorise la directrice générale à inscrire l'inspecteur en bâtiment et en environnement aux formations nécessaires à l'obtention de son titre d'Officier en bâtiment et en environnement de la COMBECQ, en respect du budget de formation octroyé chaque année.

QUE les frais de ces formations soient partagés entre les municipalités du Canton de StCamille, Ham-Sud et Wotton, tel que convenu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.2 Modification contrat de travail – Yves Laramée 20171002-10

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

De procéder à la modification du contrat de travail de Yves Laramée, employé de voirie, tel qu'entendu entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7-3 Embauche employé de voirie 20171002-11

Il est proposé par le conseiller Luc Saint-Laurent et résolu :

DE procéder à l'embauche de Monsieur Jean-René Rompré pour la période hivernale 2017-2018 selon les dates entendues entre les parties avec possibilité de prolongation pour la période d'été (entretien des terrains).

QUE l'entrée en fonction de M. Rompré se fera le 23 octobre pour une période de formation et travail sur appel. La période hivernale débute le 2 novembre 2017 et se termine le 2 avril 2018.

QUE M. Rompré débute à l'échelon 1 de l'échelle salariale en vigueur pendant la durée de sa période de probation d'une durée de 3 mois qui débutera le premier jour travaillé.

QU'une augmentation correspondant à l'échelon 2 de l'échelle salariale lui sera accordée à la fin de sa période de probation.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

7.4 Reddition de compte TECQ 20171002-12

CONSIDÉRANT que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par le conseiller Pascal Moreau et résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au

moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 30 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.5 Modification de la programmation des travaux TECQ 20171002-13

Il est proposé par le conseiller Luc Saint-Laurent et résolu :

QUE la municipalité modifie le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée pour le programme de la *Taxe sur l'Essence Canada-Québec (TECQ)* dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.6 Approbation des travaux PAARRM – n°00024921-2 20171002-14

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés d'entretien et d'amélioration de la route 257 ouest pour un montant subventionné de 77 249 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.7 Approbation des travaux PAARRM – n°00025108-2 20171002-15

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés d'entretien et d'amélioration de la route 257 ouest pour un montant subventionné de 24 802.41 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

QU'une demande de report pour le montant inutilisé de 75 197,59 \$ pour l'exercice financier 2017-2018 soit effectuée par la directrice générale et adressée au Ministère des Transports afin que ce montant soit ajouté à la portion 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**7.8 Achat d'un ordinateur portable
20171002-16**

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu :

QUE la Municipalité autorise la directrice générale à faire l'achat d'un ordinateur portable au coût de 920,95 \$ taxes incluses

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.9 Annulé

**7.10 Dons Centraide
20171002-17**

Il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu :

QUE la municipalité verse une contribution financière d'un montant de 100 \$ pour la campagne Centraide 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**7.11 Autorisation d'appel d'offres – Route 257 Arpenteur-géomètre
20171002-18**

CONSIDÉRANT que les emprises à acquérir sont déjà connues pour la route 257 Ouest en vue de la reconstruction de celle-ci.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit effectuer la description technique de ces emprises afin de procéder à l'acquisition de celles-ci.

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'autoriser la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels d'un arpenteur-géomètre pour le projet Plans et devis 257 – PAARRM

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**7.12 Consultation – Plan triennal de la Commission scolaire des Sommets
20171002-19**

Il est proposé par le conseiller Pascal Moreau et résolu :

QUE le conseil transmette l'accord de la municipalité en lien avec le plan triennal de la commission scolaire des sommets ainsi que le maintien des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Laurent

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**7.13 Régie des Hameaux – Budget 2018
20171002-20**

Il est proposé par le conseiller Luc Saint-Laurent et résolu :

D'approuver le budget 2018 de la régie intermunicipale des Hameaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

La directrice générale dépose le rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement avec la liste des permis émis entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2017 pour un montant évalué à 610 500 \$

9. Avis de motion

10. Règlements

11. Varia

12. Période de questions

Il n'y a aucune question à ce moment-ci de la séance

**13. Clôture et levée de l'assemblée
20171002-21**

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu :

Que la séance soit levée à 20h23

Serge Bernier
Maire

Marie-Pier Dupuis
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier, Maire